Envoyé en préfecture le 23/05/2023
Reçu en préfecture le 23/05/2023
Publié le 23/05/2023
ID : 038-200030658-20230522-2023_84-DE

Communauté de Communes du Trièves

Avignonet - Château Bernard – Châtel en Trièves - Chichilianne – Clelles – Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors – Lalley – Lavars – Le Percy - Mens - Monestier de Clermont – Monestier du Percy – Prébois- Roissard - Saint Andéol – Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume – Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles – Saint Martin de la Cluze - Saint Maurice en Trièves – Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier – Sinard – Treffort - Tréminis
300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT
Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdctrieves.fr

2023/84

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT ET TROIS, le 22 mai, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à St Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.
Membres en exercice : 41
Date de Convocation : 16 mai 2023
Présents : Jérôme Fauconnier, Lydia Palazzi-Vallier, Eric Vallier, Alain Roche, Philippe Vial, Fanny Lacroix, Vincent Blanchard, Jean-Marc Bellot, Alexandre Eyraud Griffet, Sabine Campredon, Pierre Suzzarini, Danielle Montagnon, Gilles Barbe, Françoise Streit, Claude Didier, Jean-Louis Goutel, Eric Furmanczak, Caroline Fiorucci, Sébastien Besnard, Robert Cuchet, Yannick Faure, Christophe Drure, Gilles Cléret, Alain Vidon, David Piccarretta, Eric Bernard, Hélène Rossi, Claude Girard, Joël Zoppé, Béatrice Vial, Christian Roux, Pierrick Bonenfant, Anne-Marie Fitoussi.
Suppléants avec voix délibérative : Marc Giraud
Suppléants sans voix délibérative : François Gaborit.
Pouvoirs : Patrick Martinello à Jérôme Fauconnier, Uta Ihle à Claude Didier, Aymeric Faivre à Eric Furmanczak, Véronique Méneghin-Caprio à Caroline Fiorucci, Fabienne Croze à Christian Roux.
Votants : 39 Pour : 39

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'OPERATION PDIE (PLAN DEPARTEMENTAL D'INSERTION VERS L'EMPLOI) : « LES ATELIERS D'EXPERIMENTATION DE NOUVELLES ACTIVITES 2023 » DANS LE CADRE DE LA DEMARCHE TERRITOIRE ZERO CHOMEUR DE LONGUE DUREE DU TRIEVES

Durant les 12 mois qui ont précédé l'habilitation du Trièves à Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD), des rendez-vous hebdomadaires avec les demandeurs d'emploi ont été réalisés sous forme d'ateliers collectifs pour commencer à mettre en œuvre des activités et poser les prémices de la future Entreprise à But d'Emploi Pep's Trièves. Ces RDV, appelés « ateliers d'expérimentation » ont permis de mobiliser régulièrement de nombreux demandeurs d'emploi, de tester de futures activités et de commencer à répondre à quelques demandes de service émanant du territoire.
Désormais, le Comité Local pour l'Emploi (CLE) qui est chargé de l'expérimentation TZCLD et est piloté par la Communauté de communes du Trièves (CCT), souhaite reconduire ces ateliers d'expérimentation au second semestre 2023, à raison d'une fois par semaine, avec les personnes privées durablement d'emploi qui seront volontaires, soit une cinquantaine actuellement dont 19 allocataires du RSA.
Les 4 objectifs principaux de ces ateliers sont :

- de recréer du lien social et de remettre les personnes dans une dynamique collective
- de mettre en avant leurs compétences et leur permettre d'exprimer leurs envies, leurs besoins et donc de favoriser une reprise de confiance en soi,
- de rechercher des projets et d'expérimenter,
- de tester les capacités des personnes à créer leur activité.

Ces ateliers seront réalisés sous la responsabilité du CLE, en lien avec l'Entreprise à But d'Emploi Pep's Trièves, sous la supervision du ou de la futur(e) chargé(e) d'études de faisabilité de la CCT ; avec la présence régulière de la Conseillère en Parcours Emploi

Envoyé en préfecture le 23/05/2023
Reçu en préfecture le 23/05/2023
Publié le 23/05/2023
ID : 038-200030658-20230522-2023_84-DE

Renforcé RSA de la Communauté de Communes et de la Conseillère en Insertion Sociale et Familiale du Département.

Pour la réalisation de ces ateliers au cours du second semestre 2023, il est proposé de solliciter le Département de l'Isère dans le cadre de l'axe 2 du Programme Départemental d'Insertion vers l'Emploi (PDIE) : « *Garantir des parcours vers l'emploi dynamiques, personnalisés et sécurisés* », et en particulier de l'action 2.5 « *Mobiliser les allocataires du RSA par des actions collectives* », pour un montant de subvention de 3040 €, selon le plan de financement suivant :

Dépenses en euros		Recettes en euros		
Coût total de l'action	3040€	DEPARTEMENT (PDIE)	3040€	100%
Total	**3040€**		**3040€**	**100%**

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **AUTORISE** le Président à solliciter le Département de l'Isère à hauteur de 3040 € pour le second semestre 2023
- **AUTORISE** le Président tout document en rapport.

Fait à Saint Martin de Clelles, le 22 mai 2023
Le Président
Jérôme FAUCONNIER

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 23/5/23 *et de sa publication le* 23/5/23